



La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Pascal Fossati.

➤ **Appel**

L'appel permet de constater que 25 membres sont présents, 14 se sont excusés et 2 sont absents. Le quorum étant atteint, l'assemblée réunie peut valablement délibérer.

Le président souhaite observer un instant de silence afin de rendre hommage à notre ancien syndic Georges Karlen, décédé il y a peu.

Le président tient également à souligner le travail fourni par les municipaux dans cette période délicate ainsi qu'à remercier les personnes externes qui se sont mises à disposition pour aider ces derniers.

➤ **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➤ **Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

➤ **Assermentations des nouveaux membres**

Madame Emilie Degiez ayant fait la demande, il est procédé à son assermentation.

➤ **Nomination du bureau du Conseil**

- Le président actuel Pascal Fossati se représente à son poste pour une année supplémentaire. Il est élu à l'unanimité.
- Les conseillers réélisent le vice-président David Bornant.
- Gabrielle Desarzens, secrétaire, est elle aussi réélue ainsi que la secrétaire remplaçante Patricia Javet.
- Les scrutateurs Isaline Degiez et Pierre-Emmanuel Javet sont réélus ainsi que Frédéric Wagnières à son rôle de scrutateur suppléant. Eve Frizon de Lamotte de Réges rejoint ces derniers en tant que suppléante.

➤ **Nomination de la commission de gestion**

- Martin Froidevaux, Jean-Luc Degiez et Frédéric Wagnières actuellement en poste, sont rejoints par deux suppléants Michael Kurt et Emilie Degiez, élus à l'unanimité.

➤ **Nomination d'un(e) suppléant(e) au conseil intercommunal de l'AIVB**

- Martin Froidevaux est élu.



➤ Préavis municipaux

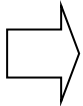
- **N° 2022-01 « Gestion et comptes de l'année 2021 », rapport de la commission de gestion, discussion et vote**

Le préavis demande au conseil d'accepter la gestion des comptes pour l'année 2021 et les comptes de l'année 2021 tels que présentés avec un excédent de revenus de CHF 2'821.71.

La rapporteuse Séverine Pitton informe le conseil que ladite commission s'est réunie le 3 juin 2022 en présence du vice-syndic Gaëtan Wagnières et que ce dernier a su répondre à ses interrogations. En effet, certains points appellent des éclaircissements, tels que la Pacom, l'impôt sur le revenu, l'UAPE. Ces points ayant été éclaircis, la commission de gestion relève que la commune a procédé à trois amortissements à hauteur de CHF 50'000.- correspondant à la grande salle, l'ancien collège et le goudron phonique de la route.

Le comptes de l'année 2021 se soldent donc par un bénéfice de CHF 2'821.71.

La commission de gestion propose donc au Conseil d'accepter le préavis ainsi que présenté.



La parole n'étant pas demandée, le Président fait voter l'assemblée qui, à l'unanimité, accepte le préavis N°2022-01 « Gestion et comptes de l'année 2021 » :

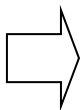
Article 1 : la gestion de la municipalité pour l'année 2021

Article 2 : les comptes de l'année 2021 tels que présentés avec un excédent de revenus de CHF 2821.71

- **N° 2021-02 « Arrêté d'imposition pour l'année 2023 », rapport de la commission de gestion, discussion et vote**

La municipalité propose, par son préavis, de reconduire le taux d'imposition à 75% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2023, sans modification par rapport à 2022.

La commission de gestion, par sa rapporteuse Séverine Pitton, informe le conseil que la municipalité s'est mise à sa disposition pour répondre à ses questions. En effet, au vu des interrogation quant à l'avenir, la prudence incite à maintenir le taux d'imposition à 75%. Ces incertitudes sont une raison valable de ne pas descendre le taux. Ladite commission se rallie donc à la municipalité.



La parole n'étant pas demandée, le Président fait voter l'assemblée qui accepte à l'unanimité le préavis n° 2022-02 « Arrêté d'imposition communal pour l'année 2023 » à 75% de l'impôt cantonal de base, tel que présenté.

➤ Assermentation des deux nouveaux conseillers municipaux

Séverine Pitton et Gerald Santschy ayant récemment été élus tacitement en tant que municipaux, le président du conseil procède à leurs assermentations en les félicitant pour leurs engagements au sein de la municipalité.

➤ Communications des délégués aux associations de communes et groupements

- Energies et Environnement : ladite commission informe le conseil que plusieurs projets sont en discussion dont la diminution de la pollution lumineuse.



- AIVB : Gerald Santschy rapporte les comptes de l'association. Les bénéfices seront réinjectés dans des projets futurs.

➤ **Communications de la Municipalité**

- PACOM : la mise à l'enquête a été établie en début d'année ; huit oppositions en sont découlées. Les personnes concernées seront vues afin de changer ce qui doit l'être. L'officialisation de la PACOM se fera normalement l'année prochaine.
- A la suite de nombreux travaux opérés dans la région entraînant des déviations, la réfection de la route d'Orges est repoussée d'une année. Le passage protégé pour la traversée de la route cantonale subit donc le même sort.
- Le vice-syndic Gaëtan Wagnières informe les conseillers que le projet d'une piste cyclable a été acceptée entre les deux villages. Les travaux commenceront d'ici peu.
- L'ancienne secrétaire Carine Rochat ayant démissionné, la municipalité s'est entourée de l'entreprise Accord Emploi afin de trouver sa remplaçante au plus vite. Madame Céline Miracola est donc entrée en fonction le 9 mai dernier.
- La municipalité souhaite remercier Patricia Michel, boursière municipale, Jean-Luc Degiez ainsi que la commune d'Orbe pour leur aide dans la situation particulière de ces derniers mois. En effet, la ville d'Orbe a gentiment mis à disposition Madame Isabelle Tauxe afin de mettre au clair le contrôle des habitants.
- Forêts : l'actuel garde forestier Joël Chapuisoz prenant sa retraite, Sylvie Bonvin prendra sa place sous peu.
- La municipalité souhaite remercier Nadine Grandjean, municipale sortante, pour son investissement dans la commune et tient à lui souhaiter une bonne suite dans ses projets à venir.

➤ **Interventions individuelles et divers**

- Gilbert Krebs se demande si une visite de la nouvelle station électrique est agendée et souligne le fait qu'il serait intéressant pour les habitants de s'y rendre. La municipalité lui répond qu'une inauguration est prévue pour le 7 juillet prochain mais qu'elle ne sera pas ouverte au public. Cependant, des portes ouvertes sont prévues mais pas encore agendées.
- La municipale Nadine Grandjean adresse ses aurevoirs au conseil et remercie la municipalité pour ces années de collaboration et d'amitié.
- Michael Kurt rapporte que des déprédations à la gare de Vuiteboeuf ont conduit l'entreprise TRAVYS à fermer les toilettes ainsi que la salle d'attente. La municipalité lui répond qu'elle ne peut pas agir sur ce sujet et que la Police en est informée.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h00.

Le président
Pascal Fossati

La secrétaire
Gabrielle Desarzens